



Rue des Wallons 59
4000 LIEGE
04/229.78.70

Liège, le 26 mai 2025

Madame,
Monsieur,
Chers parents,

La fin d'année scolaire est là et, avec elle, la période des évaluations et des conseils de classe de délibération.

Par la présente nous souhaitons vous informer de son organisation.

Tout d'abord, nous vous rappelons que l'année scolaire se termine le 4 juillet 2025. Jusqu'à cette date, votre enfant est tenu d'être présent à l'école, selon les modalités organisationnelles prévues dans l'agenda scolaire.

Les résultats des épreuves de qualification seront communiqués par les chefs d'atelier, par mail le vendredi 20 juin à 13h (au plus tard) conformément au prescrit légal, sauf en 6 PCPL où la communication sera effectuée lorsque toutes les épreuves seront terminées.

Au premier degré, les élèves de **1^{ère} année formation commune** seront en examens à partir du 23 juin 2025. Ils auront cours jusqu'au 20 juin 2025 inclus.

Les élèves de **2^{ème} année commune et 2^{ème} année supplémentaire (2S)** débutent la session du CE1D le jeudi 19 juin 2025. Ils auront cours jusqu'au 18 juin 2025 à midi.

Les élèves de **1^{ère} et 2^{ème} année différenciée** débutent les épreuves du CEB le lundi 23 juin 2025. Le mercredi 25 juin 2025, des activités sont prévues à l'école le matin. Ils auront cours jusqu'au 20 juin 2025 inclus.

Les élèves de **daspa** auront cours jusqu'au 25 juin 2025 inclus.

Les récupérations d'UAA pour les élèves des **2^e et 3^e degrés** commencent dès le jeudi 19 juin et se terminent le mercredi 25 juin 2025. Les cours auront lieu jusqu'au mercredi 18 juin inclus.

Toute absence lors d'un examen/récupération doit obligatoirement être justifiée par certificat médical. Ce dernier devra être rentré dès le retour à l'école et/ou envoyé à l'adresse justificatif@idbl.be. De plus, nous vous demandons de bien vouloir téléphoner à l'école (04/229.78.70) afin de prévenir l'équipe éducative de l'absence de votre enfant.

Votre enfant a reçu un horaire pour les épreuves certificatives qu'il est tenu de respecter. **Aucune sortie ne sera autorisée avant la première heure d'examen/récupération.** Après son épreuve, s'il le souhaite, votre enfant pourra rester à l'école pour étudier.

Aux deuxième et troisième degrés, un système d'évaluation par acquis d'apprentissage est mis en place dans les cours généraux. Les élèves qui ont présenté avec succès les diverses épreuves certificatives au cours de l'année se verront dès lors dispensés de représenter cette matière durant la session d'examens/récupérations. Les dispenses éventuelles seront notées au journal de classe.

Les professeurs seront réunis en conseils de classe de délibération du jeudi 26 juin au mardi 1 juillet inclus. La présence des élèves à l'école n'est pas requise sauf pour les élèves en récupérations et/ou les élèves sanctionnés.

A l'issue des délibérations, les professeurs titulaires téléphoneront aux élèves majeurs ou aux parents des élèves mineurs si une décision d'échec ou de réussite avec restriction est prise par le conseil de classe.

La commission interne de recours se réunira le jeudi 3 juillet. Les recours pour toutes les classes doivent être déposés avant le mercredi 2 juillet 16h (au secrétariat élèves/accueil) conformément au RGE. Les classes de 1^e et 2^e différenciées auront un délai supplémentaire et pourront déposer les recours jusqu'au jeudi 3 juillet à midi.

Le bulletin sera remis le 2 juillet en classe selon l'horaire suivant :

De 9h à 10h : remise des bulletins aux élèves du daspa.

De 10h à 11h : remise des bulletins aux élèves de 6P, 6TQ, 7P, 7TQ, 1Aa, 1Ab, 2A, 2B et 2C/S qui seraient en échec.

De 11h à 12h : remise des bulletins aux élèves de 1B, 3P, 3TQ, 4P, 4TQ, 5P et 5TQ.

Une rencontre avec les professeurs est possible le mercredi 2 juillet de 13h30 à 15h30 (bâtiment jaune).

A 16h00, dans l'église St François de Sales, remise des diplômes (CEB et CE1D) aux élèves de 1A, 2A, 2B, 2C/S.

A 17h30, dans l'église St François de Sales, remise des diplômes aux élèves finalistes de 6^e et 7^e.

A l'issue des cérémonies les élèves et leurs parents sont invités à partager le verre de l'amitié.

Les élèves qui ne se seraient pas présentés à la remise officielle des résultats pourront récupérer leurs documents (bulletins, attestations, ...) auprès de la direction, à partir du lundi 18 août 2025 entre 9h30 et 15h.

En formulant l'espoir que la réussite soit au rendez-vous à la fin de cette année scolaire, nous vous prions Madame, Monsieur, chers parents, d'agréer nos salutations distinguées.

L'équipe de direction,
N. Fraipont, B. Frix, J. Maschietto, O. Ledain